

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2024**

Ville de Prévost | 75040 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Catherine Nadeau-Jobin, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Prévost pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 2 juin 2025

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	25
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	26
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	27
Situation financière par organismes	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	41
Analyse des charges consolidées	53

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Prévost,

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Prévost et de ses partenariats (ci-après «groupe»), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Tel que pour l'exercice précédent, dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. La Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidés, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduit à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Observations - Informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

DCA, comptable professionnel agréé, Inc.  
Par Simon Bellehumeur, CPA auditeur  
Saint-Paul, le 2 juin 2025

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	21 986 258	22 054 215	20 202 457
Compensations tenant lieu de taxes	2	262 275	245 828	257 978
Quotes-parts	3	18 445	17 995	26 420
Transferts	4	1 872 079	2 658 915	2 580 325
Services rendus	5	554 834	791 791	832 736
Imposition de droits	6	1 828 220	2 491 120	1 927 480
Amendes et pénalités	7	60 000	55 292	61 094
Revenus de placements de portefeuille	8	75 134	370 791	251 130
Autres revenus d'intérêts	9	150 000	181 618	161 096
Autres revenus	10	9 020	1 603 101	456 445
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	26 816 265	30 470 666	26 757 161
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	3 617 717	3 909 813	3 623 905
Sécurité publique	15	4 071 988	4 280 880	4 049 592
Transport	16	5 747 811	8 584 340	8 099 903
Hygiène du milieu	17	4 845 445	6 078 426	5 922 779
Santé et bien-être	18	6 000	7 398	34 419
Aménagement, urbanisme et développement	19	902 463	784 739	801 939
Loisirs et culture	20	3 280 632	3 641 723	3 627 934
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 006 988	1 768 463	1 182 363
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	24 479 044	29 055 782	27 342 834
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	2 337 221	1 414 884	(585 673)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		62 267 484	62 853 157
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		62 267 484	62 853 157
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		63 682 368	62 267 484

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	5 463 477	7 945 562
Débiteurs (note 5)	2	9 006 845	9 707 970
Prêts (note 6)	3	174 944	35 977
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	14 645 266	17 689 509
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	5 923 054	6 487 014
Revenus reportés (note 11)	12	1 561 592	1 632 689
Dette à long terme (note 12)	13	46 597 978	45 611 835
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	60 000	
	16	54 142 624	53 731 538
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(39 497 358)	(36 042 029)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	102 963 274	98 137 159
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	110 495	135 093
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	105 957	37 261
	23	103 179 726	98 309 513
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	63 682 368	62 267 484
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	63 682 368	62 267 484
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	63 682 368	62 267 484

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	2 337 221	1 414 884	(585 673)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	10 218 306)	13 670 902)
Produit de cession	3		95 912	49 109
Amortissement	4		5 321 355	5 028 280
(Gain) perte sur cession	5		(25 076)	(43 923)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(4 826 115)	(8 637 436)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		24 598	(36 830)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(68 696)	(6 588)
	13		(44 098)	(43 418)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	2 337 221	(3 455 329)	(9 266 527)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(36 042 029)	(26 775 502)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(36 042 029)	(26 775 502)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(39 497 358)	(36 042 029)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 414 884	(585 673)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	5 321 355	5 028 280
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	3.1	(25 076)	(43 923)
▪ Autres contributions - Don d'un terrain (note 15)	3.2	(890 292)	
▪ Contributions des promoteurs (note 15)	3.3	(264 696)	
	4	5 556 175	4 398 684
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	701 125	143 701
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(503 960)	3 210 240
Revenus reportés	8	(71 097)	971 250
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	24 598	(36 830)
Autres actifs non financiers	12	(68 696)	(6 588)
	13	5 638 145	8 680 457
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	9 063 318) (	13 670 902)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	95 912	49 109
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	(
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(8 967 406)	(13 621 793)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	138 967) (	35 977)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	(
Cession	22		
	23	(138 967)	(35 977)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	5 586 000	20 228 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (	4 685 891) (	8 766 667)
Variation nette des emprunts temporaires	26		(22 450)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	86 034	(185 716)
Autres			
▪	28.1		
	29	986 143	11 253 167
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(2 482 085)	6 275 854
Solde déjà établi	31	7 945 562	1 669 708
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	7 945 562	1 669 708
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	5 463 477	7 945 562

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

#### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Prévost est un organisme municipal organisé et existant en vertu de la Loi sur les cités et villes du Québec. Les villes de Lesage, Prévost et Shawbridge se sont regroupées afin de se constituer en la Ville de Prévost en 1973.

La Ville est dirigée par un conseil et elle est responsable des activités municipales à caractère local.

#### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13, S14 et S15, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

##### A) Périmètre comptable et partenariats

Le périmètre comptable de la Ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La Ville participe aux deux partenariats suivants : la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord et la Régie intermunicipale de l'aréna de la Rivière-du-Nord.

Les comptes de la Ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes de la Ville et combinés ligne par ligne et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord est de 10,24 % et le taux de participation cumulatif dans la situation financière est de 10,24 %.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie intermunicipale de l'aréna de la Rivière-du-Nord est de 13,39 % et le taux de participation cumulatif dans la situation financière est de 13,39 %.

La Ville ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise municipale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

##### a) Périmètre comptable

S.O.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

#### b) Partenariats

S.O.

#### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville de Prévost et ses partenariats, s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

#### Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels, des obligations et droits contractuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction. Les estimations comprennent la provision pour créances douteuses ainsi que la durée de vie utile des immobilisations.

#### C) Actifs financiers

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

#### D) Passifs

##### Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état consolidé de la situation financière.

##### Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard des fonds "Parcs, terrains de jeux et espaces naturels", "Fonds de redevances réglementaires" et "Fonds de contributions à des travaux ou des services municipaux", sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues.

##### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

#### E) Actifs non financiers

##### Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures	15, 20, 25, 30 et 40 ans
Bâtiments	15, 20, 30 et 40 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Machinerie, outillage et équipement	5, 10, 20 et 30 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

##### Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

##### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**F) Revenus**

**Revenus de transferts**

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**Revenus autres que les revenus de transfert**

Les revenus autres que les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le Régime volontaire d'épargne retraite (RVER) offert par la Ville sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement de l'exercice courant et des services antérieurs, dont la comptabilisation est exercée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- Éléments présentés à l'encontre des DCTP:
  - pour le financement des activités de fonctionnement: au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme.

#### I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes, des mutations, des amendes et pénalités ainsi que des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-value.

La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouvrés.

#### J) Autres éléments

##### Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

### 3. Modification de méthodes comptables

#### Adoption initiale - Revenus (chapitre SP 3400)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

À compter du présent exercice, la Ville a adopté la norme SP 3400, Revenus. Le nouveau chapitre traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des revenus courants dans le secteur public. Cette nouvelle norme comptable est appliquée de façon prospective.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

**Adoption initiale - Partenariats public-privé (PPP) (chapitre SP 3160)**

À compter du présent exercice, la Ville a adopté la norme SP 3160, Partenariats public-privé. Le nouveau chapitre concerne la comptabilisation, la mesure et la présentation des éléments d'infrastructure issus de certains types de PPP, ainsi que les informations à fournir à leur sujet. Cette nouvelle norme comptable est appliquée de façon prospective.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	5 463 477	7 945 562
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	5 463 477	7 945 562
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>5 463 477</b>	<b>7 945 562</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	5 463 477	5 248 637
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	1 659 300	5 858 900

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 124 880	1 238 547
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 927 810	6 209 168
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 281 867	1 702 831
Organismes municipaux	13	28 267	47 524
Autres			
▪ Mutations	14.1	577 057	458 824
▪ Autres	14.2	66 964	51 076
	15	9 006 845	9 707 970
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 172 950	4 435 171
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	4 172 950	4 435 171
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	19 038	18 565
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 334 617	3 510 790
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	846 090	549 428
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	854 690	783 178
Ministère de la Culture et des Communications	25	77 267	93 447
Autres ministères/organismes	26	815 146	1 272 325
	27	5 927 810	6 209 168

**Note**

Les versements estimatifs des montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants:

2025: 267 812 \$

2026: 273 580 \$

2027: 279 529 \$

2028: 285 668 \$

2029: 292 000 \$

2030 et suivantes: 2 774 358 \$

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme ont des taux d'intérêts variant entre 1,67% à 4,48% et viennent à échéance entre 2030 et 2042.

Les montants présentés aux lignes Gouvernement du Québec et ses entreprises et Gouvernement du Canada et ses entreprises comprennent un montant de 2 720 655 \$ attribuable à des instruments financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Installations septiques - LCM article 25.1	30.1	35 977	35 977
▪ Installations septiques - LCM article 92 Programme Éco-Prêt	30.2	138 967	
	31	174 944	35 977
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

L'échéance du prêt accordé en vertu de l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) est prévu en 2025 et a été consenti sans intérêts.

Les prêts accordés par le Programme Éco-Prêt en vertu de l'article 92 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) sont remboursables sur 20 ans. Le taux d'intérêts est celui obtenu par la Ville lors du financement de ces prêts.

**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville de Prévost dispose d'une marge de crédit pour ses besoins de fonctionnement d'un montant autorisé de 5 000 000 \$, au taux préférentiel. Au 31 décembre 2024, la marge n'était pas utilisée.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2024	2023
Fournisseurs	43	2 983 368	3 618 885
Salaires et avantages sociaux	44	778 813	758 580
Dépôts et retenues de garantie	45	1 563 033	1 570 166
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus et autres	47.1	524 095	478 525
▪ Organismes contrôlés	47.2	73 745	60 858
	48	5 923 054	6 487 014

**Note**

Le montant présenté à la ligne Salaires et avantages sociaux comprend un montant de 749 056 \$ attribuable à des instruments financiers.

**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	136 464	114 609
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ PAFFSR	54.1		235 703
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	732 108	769 371
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	622 575	412 002
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61	46 783	
Autres			
▪ Autres	62.1	17 269	1 311
▪ Organismes contrôlés	62.2	6 393	99 693
	63	1 561 592	1 632 689

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,10	5,35	2025	2063	64	46 952 173	46 052 064
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	46 952 173	46 052 064
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 354 195)	( 440 229)
					72	46 597 978	45 611 835

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		3 110 900			3 110 900
2026	74		2 978 400			2 978 400
2027	75		3 010 900			3 010 900
2028	76		2 933 400			2 933 400
2029	77		2 945 000			2 945 000
2030 et plus	78		31 973 573			31 973 573
	79		46 952 173			46 952 173
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	
	81		46 952 173			46 952 173

**Note**

Les remboursements de capital sont composés des remboursements annuels sans considération des refinancements de dette à long terme.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2024	2023
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	280 225
Régimes de retraite des élus municipaux	89	42 032
	90	322 257
		290 044
		41 312
		331 356

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	60 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres	93.1	
	94	60 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

Des travaux de réhabilitation d'une partie d'un terrain appartenant à la Ville doivent être effectués en 2025 suite à un avis de non-conformité reçu du MDDELCC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101	32 040 496	408 330		32 448 826
Eaux usées	102	24 100 560	211 905		24 312 465
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	56 689 143	3 319 381	46 150	59 962 374
Autres					
▪ Parcs et autres	104.1	12 551 843	2 365 121	66 040	14 850 924
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	7 933 492	770 567	10 106	8 693 953
Améliorations locatives	107	69 606			69 606
Véhicules	108	4 038 098	1 014 882	68 266	4 984 714
Ameublement et équipement de bureau	109	997 178	68 125	68 001	997 302
Machinerie, outillage et équipement divers	110	3 006 467	467 190	25 294	3 448 363
Terrains	111	10 585 386	1 090 304		11 675 690
Autres	112				
	113	152 012 269	9 715 805	283 857	161 444 217
Immobilisations en cours	114		502 501		502 501
	115	152 012 269	10 218 306	283 857	161 946 718
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116	10 857 943	616 140		11 474 083
Eaux usées	117	8 480 732	918 999		9 399 731
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	22 533 719	2 235 517	46 150	24 723 086
Autres					
▪ Parcs et autres	119.1	5 415 363	506 641	32 745	5 889 259
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	3 075 403	250 005		3 325 408
Améliorations locatives	122	9 280			9 280
Véhicules	123	1 615 244	431 949	49 161	1 998 032
Ameublement et équipement de bureau	124	682 367	98 338	68 001	712 704
Machinerie, outillage et équipement divers	125	1 205 059	263 766	16 964	1 451 861
Autres	126				
	127	53 875 110	5 321 355	213 021	58 983 444
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	98 137 159			102 963 274
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note**

Au cours de l'exercice, la Ville a reçu, sous forme d'apport, un terrain d'une valeur de 890 292 \$. Elle a également reçu, sous forme de contributions des promoteurs, des infrastructures de chemins, rues, routes, trottoirs et pont d'une valeur de 264 696 \$.

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪ Immatriculation, abonnements et autres	143.1	86 622
Autres		
▪ Organismes contrôlés	144.1	19 335
	145	105 957
		15 075
		22 186
		37 261

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu de divers contrats. Les obligations contractuelles totalisent 4 151 909 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices :

2025 : 3 169 845 \$

2026 : 567 887 \$

2027 : 414 177 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

De plus, au 31 décembre 2024, les engagements de la Ville à l'égard des activités d'investissement se chiffrent à 5 307 230 \$.

**20. Droits contractuels**

**Programmes de subvention**

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme maximale de 4 066 093 \$ à la Ville pour des travaux admissibles ayant une échéance du 31 décembre 2028. La Ville doit également s'assurer d'investir 790 272 \$, en plus du montant de la subvention, dans ses infrastructures municipales de 2024 à 2028. À la date des états financiers, aucun montant n'a été comptabilisé à titre de revenu.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

**B) Auto-assurance**

En 2010, la Ville a mis fin à son programme d'assurance-groupe avec ses assureurs. À cet effet, elle a reçu de son assureur pour terminaison une somme de 52 000 \$ afin de continuer elle-même le programme d'assurance. Cette somme a été comptabilisée dans les excédents affectés afin de pourvoir aux prestations futures d'assurance courte durée des employés.

Le solde de l'excédent affecté au 31 décembre 2024 est de 20 189 \$ (14 441 \$ en 2023).

**C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

S.O.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

#### 24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

#### 25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

#### 26. Instruments financiers

##### Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes, des mutations, des amendes et pénalités et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme), aux prêts et aux autres actifs financiers.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2024.

##### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

##### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Il n'y a aucune concentration de risque sur les débiteurs et aucune provision pour créances douteuses au 31 décembre 2024.

### *Prêts*

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. La Ville estime que la concentration de risque de crédit relative aux prêts est limitée aux prêts émis. À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte. Les prêts sont émis conformément aux articles 25.1 et 92 de la Loi sur les compétences municipales. La Ville estime qu'il n'y a aucune provision pour moins-value à comptabiliser sur ces prêts.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations. Au 31 décembre 2024, cinq fournisseurs représentent 27% de l'ensemble des créditeurs et charges à payer.

Les flux de trésorerie en lien avec la dette à long terme et leurs versement prévus pour les prochains exercices sont présentés à la note 12 du rapport financier et ceux en lien avec les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme et leurs versements prévus pour les prochains exercices sont présentés à la note 5 du rapport financier.

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver son prêt jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts temporaires et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque. Au cours de l'exercice, la Ville a modifié son exposition au risque de taux d'intérêt suite au renouvellement d'une dette à taux fixe et l'émission d'une nouvelle dette à taux fixe.

Les taux d'intérêt sur l'ensemble de la dette sont fixes et présentés à la note 12 du rapport financier.

Les taux d'intérêt sur les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme sont fixes et présentés à la note 5 du rapport financier.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024			Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>								
<b>Fonctionnement</b>								
1 Taxes	20 202 457		21 986 258		22 054 215			22 054 215
2 Compensations tenant lieu de taxes	257 978		262 275		245 828			245 828
3 Quotes-parts							444 496	17 704
4 Transferts	1 276 055		1 868 847		1 893 579		4 642	1 898 221
5 Services rendus	714 685		441 480		670 827		120 964	791 791
6 Imposition de droits	1 927 480		1 828 220		2 491 120			2 491 120
7 Amendes et pénalités	61 094		60 000		55 292			55 292
8 Revenus de placements de portefeuille	251 130		75 000		366 810		3 981	370 791
9 Autres revenus d'intérêts	161 096		150 000		181 618			181 618
10 Autres revenus	161 697				278 492		14 384	292 876
11 Effet net des opérations de restructuration								
12	25 013 672		26 672 080		28 237 781		588 467	28 399 456
<b>Investissement</b>								
13 Taxes								
14 Quotes-parts							291	291
15 Transferts	1 299 349				760 694			760 694
16 Imposition de droits								
17 Autres revenus								
18 Contributions des promoteurs	3 921				264 696			264 696
19 Autres	245 629				1 045 529			1 045 529
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux								
21 Effet net des opérations de restructuration	1 548 899				2 070 919		291	2 071 210
22	26 562 571		26 672 080		30 308 700		588 758	30 470 666
<b>Charges</b>								
23 Administration générale	3 472 832		3 558 081		3 751 837		61 443	3 909 813
24 Sécurité publique	3 869 138		4 071 988		4 099 487		181 393	4 280 880
25 Transport	5 320 179		5 747 811		5 604 618		2 979 722	8 584 340
26 Hygiène du milieu	4 332 682		4 845 445		4 398 873		1 679 553	6 078 426
27 Santé et bien-être	34 419		6 000		7 398			7 398
28 Aménagement, urbanisme et développement	783 170		902 463		767 790		16 949	784 739
29 Loisirs et culture	3 332 304		3 285 362		3 354 371		442 788	3 641 723
30 Réseau d'électricité								
31 Frais de financement	1 110 386		1 938 930		1 701 552		66 911	1 768 463
32 Effet net des opérations de restructuration								
33 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	4 933 108				5 225 506 (		5 225 506 (	
34	27 188 218		24 356 080		28 911 432		571 142	29 055 782
35	(625 647)		2 316 000		1 397 268		17 616	1 414 884
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>								
1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.								

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>							
Moins : revenus d'investissement	1	(625 647)	2 316 000	1 397 268	17 616	1 414 884	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	2	(1 548 899)		(2 070 919)	291	(2 071 210)	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	3	(2 174 546)	2 316 000	(673 651)	17 325	(656 326)	
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>							
Amortissement	4	4 933 108		5 225 506	95 849	5 321 355	
Produit de cession	5	8 141		95 207	705	95 912	
(Gain) perte sur cession	6	(3 944)		(30 738)	5 662	(25 076)	
Réduction de valeur / Reclassement	7						
8		4 937 305		5 289 975	102 216	5 392 191	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10						
11							
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>							
Remboursement ou produit de cession	12						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14						
15							
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	777 410		76 741		76 741	
Remboursement de la dette à long terme	17	(2 507 912)	2 648 000	(2 641 768)	128 992	(2 770 760)	
18	(1 730 502)		(2 648 000)	(2 565 027)	(128 992)	(2 694 019)	
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	(107 304)	250 000	(572 610)	14 359	(586 969)	
Excédent (déficit) accumulé							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	155 948					
Excédent de fonctionnement affecté	21	820 775	848 000	211 927	24 727	236 654	
Réserves financières et fonds réservés	22	(196 248)	(266 000)	(893 257)		(893 257)	
Depenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(169 537)		46 436		46 436	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
25		503 634	332 000	(1 207 504)	10 368	(1 197 136)	
26		3 710 437	(2 316 000)	1 517 444	(16 408)	1 501 036	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	1 535 891		843 793	917	844 710	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Réalizations 2024		Total consolidé'
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 548 899	2 070 919	291	2 071 210
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	( 6 074 594)	303 408	( )	303 408
Sécurité publique	3	( 353 256)	21 329	( )	21 329
Transport	4	( 6 080 468)	5 566 258	( )	5 566 258
Hygiène du milieu	5	( 710 005)	2 795 410	( )	2 795 410
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )	( )	( )
Loisirs et culture	8	( 438 489)	1 517 251	14 650	1 531 901
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )	( )	( )
	11	( 13 656 812)	10 203 656	14 650	( 10 218 306)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12	( )	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13	( 35 977)	138 967	( )	138 967
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	12 895 894	3 267 049		3 267 049
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	107 304	572 610	14 359	586 969
Excédent accumulé	16				
Excédent de fonctionnement non affecté	17				
Excédent de fonctionnement affecté	18	538 313	560 761		560 761
Réserves financières et fonds réservés	19	645 617	1 133 371	14 359	1 147 730
	20	(151 278)	(5 942 203)	(291)	(5 942 494)
	21	1 397 621	(3 871 284)		(3 871 284)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>					

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2023		2024		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenaires	Organismes contrôlés et partenaires	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	7 822 352	5 399 761	63 716	5 463 477	5 463 477
Débiteurs (note 5)	9 650 243	8 986 215	20 630	9 006 845	9 006 845
Prêts (note 6)	35 977	174 944		174 944	174 944
Placements de portefeuille (note 7)					
Participations dans des entreprises municipales et des partenaires commerciaux					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres actifs financiers (note 8)	17 508 572	14 560 920	84 346	14 645 266	14 645 266
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)					
Emprunts temporaires (note 9)					
Créditeurs et charges à payer (note 10)	6 426 156	5 849 309	73 745	5 923 054	5 923 054
Revenus reportés (note 11)	1 532 996	1 555 199	6 393	1 561 592	1 561 592
Dettes à long terme (note 12)	43 395 040	44 505 302	2 092 676	46 597 978	46 597 978
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres passifs (note 14)	60 000	60 000		60 000	60 000
	51 354 192	51 969 810	2 172 814	54 142 624	54 142 624
	(33 845 620)	(37 408 890)	(2 088 468)	(39 497 358)	(39 497 358)
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>					
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	95 127 409	100 041 087	2 922 187	102 963 274	102 963 274
Propriétés destinées à la revente (note 16)					
Stocks de fournitures	134 181	109 485	1 010	110 495	110 495
Actifs incorporels achetés (note 17)					
Autres actifs non financiers (note 18)	15 075	86 622	19 335	105 957	105 957
	95 276 665	100 237 194	2 942 532	103 179 726	103 179 726
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	3 657 724	3 950 757	20 609	3 971 366	3 971 366
Excédent de fonctionnement affecté	979 220	1 193 051	10 045	1 203 096	1 203 096
Réserves financières et fonds réservés	1 811 098	2 268 589		2 268 589	2 268 589
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	1 204 663	(1 160 261)	3 254	(1 163 515)	(1 163 515)
Financement des investissements en cours	(457 283)	(4 328 566)		(4 328 566)	(4 328 566)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	56 644 949	60 904 734	826 664	61 731 398	61 731 398
Gains (pertes) de réévaluation cumulés					
	61 431 045	62 828 304	854 064	63 682 368	63 682 368
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	6 802 915	6 684 177	6 684 177	6 444 112
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 379 910	1 243 733	1 243 733	1 250 997
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	93 400	116 563	116 563	27 021
Autres biens et services	8	12 751 950	12 465 287	12 446 877	12 408 209
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 740 895	1 559 010	1 625 921	1 041 552
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	155 935	117 394	117 394	123 078
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	42 100	25 148	25 148	17 733
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 278 290	1 342 969	1 342 969	885 377
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	6 000	7 398	7 398	34 419
Autres	18	95 085	106 098	106 098	78 314
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19		5 225 506	5 321 355	5 028 282
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Créances douteuses	21.1		1 281	1 281	983
Réclamations	21.2	9 600	16 868	16 868	2 757
	22	24 356 080	28 911 432	29 055 782	27 342 834

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 971 366	3 687 451
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 203 096	1 003 947
Réserves financières et fonds réservés	3	2 268 589	1 811 098
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 1 163 515)(	1 208 886)
Financement des investissements en cours	5	(4 328 566)	(457 283)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	61 731 398	57 431 157
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	63 682 368	62 267 484
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	3 950 757	3 657 724
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	20 609	29 727
	11	3 971 366	3 687 451
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	12.1	1 000 000	848 000
▪ Fins de prévoyance	12.2	29 048	29 048
▪ Assurance indemnité	12.3	20 190	14 441
▪ Projet Place de la Gare	12.4		17 637
▪ Projets novateurs - Matières résiduelles	12.5	72	3 746
▪ Situations d'urgence	12.6	125 347	66 348
▪ Plan de conservation des milieux naturels	12.7	18 394	
	13	1 193 051	979 220
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Régie du parc RDN	14.1	10 045	24 727
	15	10 045	24 727
	16	1 203 096	1 003 947

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Aqueduc / Égoûts	17.1 1 076 743	586 759
▪ Promoteurs - Frais de gestion	17.2 256 465	175 157
▪ Entretien - Bâtiments municipaux	17.3 136 392	110 907
▪ Réserve environnementale - Matières résiduelles	17.4 101 719	116 514
	18 1 571 319	989 337
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 372 727	431 424
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 174 543	261 186
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 150 000	100 000
Autres		
▪ Règlement 779 - Redevances produits	30.1	29 151
	31 697 270	821 761
	32 2 268 589	1 811 098

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres		
▪	43.1 (	)(
	44 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	219 072)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪ Dettes de fonctionnement	55.1 (	1 086 198)(
▪ Dépenses à financer	55.2 (	58 459)(
	56 (	1 363 729)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	200 214
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	200 214
	63 (	1 163 515)(
		246 650
		1 208 886)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	64 1 493 597	1 587 350
Investissements à financer	65 ( 5 822 163)(	2 044 633)
	66 (4 328 566)	(457 283)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 102 963 274	98 137 159
Propriétés destinées à la revente	68	
Prêts	69 174 944	35 977
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 103 138 218	98 173 136
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 103 138 218	98 173 136
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 ( 46 597 978)(	45 611 835)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 ( 354 195)(	440 229)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 4 240 088	4 495 920
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 1 305 265	814 165
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 ( 41 406 820)(	40 741 979)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ( )	)
	82 ( 41 406 820)(	40 741 979)
	83 61 731 398	57 431 157

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	( )	( )
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	( )	( )
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	( )	( )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )	( )
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		2
--	-----	--	---

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville offre un REER collectif : les contributions de l'employeur sont de 7 % du salaire des employés syndiqués et de 7 % du salaire des employés cadres à l'exception des employés temporaires, saisonniers ou à temps partiel. Les employés saisonniers réguliers ayant 3 ans d'ancienneté et cumulant 12 mois de service à titre de saisonnier sont admissibles au REER collectif s'ils se prévalent de ce choix.

Le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) est un régime d'épargne-retraite collectif assujéti à la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite et administré par un administrateur autorisé, qu'un employeur doit offrir à ses employés s'il n'offre pas déjà à l'ensemble de ses employés un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour lequel une retenue sur le salaire peut être effectuée, ou un régime de pension agréé. Puisqu'il ne comporte pas de volet à prestations déterminées, le RVER n'est pas assujéti au Règlement concernant le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire (chapitre R-15.1, r.2).

Un employeur n'est pas obligé de cotiser au RVER mis en place pour ses employés. Un organisme municipal qui le fait, applique le traitement comptable propre aux régimes de retraite à cotisations déterminées pour les cotisations qu'il verse. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné correspond aux cotisations payables pour cet exercice. Le RVER mis en place par la Ville est offert aux pompiers. La contribution du pompier au Régime volontaire d'épargne retraite est déterminée conformément à la Loi. La Ville contribue pour et au nom de chacun des pompiers un montant équivalent comme suit:

- 1 % du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018;
- 1,25% du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019;
- 1,50 % du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020;
- 1,75 % du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021;
- 1,75 % du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022;

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les employés de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord participent à un régime volontaire d'épargne retraite où la cotisation de la Régie égale la cotisation de l'employé pour un maximum de 3 %.

		2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	8 000	1 042
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	272 225	289 002
Autres régimes	115		
	116	280 225	290 044

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	5	5

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux participants se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Ces deux régimes sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	11 166	10 928
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	37 630	36 826
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	4 402	4 486
	121	42 032	41 312

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	17 795 665	17 760 694	17 760 694	16 043 921
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	518 323	521 627	521 627	486 968
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10	25 000	33 167	33 167	21 778
	11	18 338 988	18 315 488	18 315 488	16 552 667
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	928 000	930 521	930 521	917 776
Égout	13	274 795	283 393	283 393	255 283
Traitement des eaux usées	14	785 895	804 244	804 244	729 752
Matières résiduelles	15	1 239 160	1 245 019	1 245 019	1 238 122
Autres					
▪ Autres	16.1	29 500			
Centres d'urgence 9-1-1	17		68 634	68 634	58 677
Service de la dette	18	387 020	406 916	406 916	450 180
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	3 644 370	3 738 727	3 738 727	3 649 790
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24	2 900			
	25	2 900			
	26	3 647 270	3 738 727	3 738 727	3 649 790
	27	21 986 258	22 054 215	22 054 215	20 202 457

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	95	88	81
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	37 700	45 255	42 021
Cégeps et universités	32	2 275	2 134	1 982
Écoles primaires et secondaires	33	168 000	157 793	146 515
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	208 070	205 270	190 599
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	1 700	2 270	1 963
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	3 500	2 923	2 771
Taxes d'affaires	38			
	39	5 200	5 193	4 734
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	49 005	35 365	62 645
	45	49 005	35 365	62 645
	46	262 275	245 828	257 978

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47	14 000	13 239	17 084
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	30 256	47 486	35 141
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	90 375	66 059	70 367
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66		3 850	4 007
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	200 000	213 268	223 337
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			20 859
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73	15 000		26 633
Autres	74			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82	250		
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	83	1 700	4 642	6 631
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	38 700	38 700	38 700
Autres	85	10 000	10 000	31 750
<b>Réseau d'électricité</b>	86			
	87	400 281	392 602	474 509

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	88			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	450 890	450 890	848 774
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105	309 804	309 804	354 111
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	124			96 464
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
<b>Réseau d'électricité</b>	127			
	128		760 694	1 299 349

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	750 000	727 464	727 464
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	718 566	718 565	718 565
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138		54 948	54 948
	139	1 468 566	1 500 977	1 500 977
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	140	1 868 847	2 654 273	2 658 915
				806 467
				2 580 325

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	20 000	17 234	17 234
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	20 000	17 234	17 234
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	151	6 000	10 755	10 755
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156	6 000	10 755	10 755
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
		173		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
		178		
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
		182		
<b>Réseau d'électricité</b>	183			
	184	26 000	27 989	27 989
				48 269

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffes et application de la loi	185	1 500	4 427	3 523
Évaluation	186			
Autres	187	57 650	110 075	113 528
	188	59 150	114 502	117 051
<b>Sécurité publique</b>				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	60 000	22 508	52 979
Sécurité civile				
Autres	193			
	194	60 000	22 508	52 979
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197	2 900	3 293	1 000
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	2 900	3 293	1 000
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	2 500	6 504	14 225
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208	9 700	8 930	
Matières recyclables	209		65	65
Autres	210		6 640	6 640
Cours d'eau				
Protection de l'environnement	212	9 750	75 874	66 142
Autres	213			22 254
	214	21 950	98 013	102 621

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	33 300	32 945	32 945
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224	33 300	32 945	32 945
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	225	83 400	289 103	410 067
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	4 580	6 051	6 051
Autres	227	150 200	76 423	76 423
	228	238 180	371 577	492 541
<b>Réseau d'électricité</b>	229			
	230	415 480	642 838	763 802
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	231	441 480	670 827	791 791
				832 736

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	232	428 220	92 092	113 572
Droits de mutation immobilière	233	1 400 000	2 399 028	1 813 908
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	1 828 220	2 491 120	1 927 480
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	237	60 000	55 292	61 094
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	238	75 000	366 810	251 130
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	239	150 000	181 618	161 096
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		30 738	25 076
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			43 923
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244		413 573	413 573
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			72 586
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247		909 510	909 510
Redevances réglementaires	248			323 484
Autres	249		234 896	16 452
	250		1 588 717	1 603 101
				456 445
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	251			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
1	575 023	547 708	24 133	571 841	571 841	688 685
2	950 505	1 167 695	24 133	1 191 828	1 191 828	972 957
3	550 130	550 963	24 133	575 096	636 539	635 902
4	271 658	271 658		271 658	271 658	278 096
5	405 685	475 198		475 198	475 198	378 901
Autres						
6.1	805 080	738 615	24 134	762 749	762 749	669 364
7	3 558 081	3 751 837	96 533	3 848 370	3 909 813	3 623 905
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
8	2 491 627	2 512 867		2 512 867	2 512 867	2 360 666
Sécurité incendie						
9						
Premiers répondants						
10	1 214 846	1 235 531	169 430	1 404 961	1 404 961	1 343 491
Autres						
11	16 700	24 646		24 646	24 646	16 681
Sécurité civile						
12	348 815	326 443	11 963	338 406	338 406	328 754
Autres						
13	4 071 988	4 099 487	181 393	4 280 880	4 280 880	4 049 592
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
14	3 279 735	3 342 886	2 887 103	6 229 989	6 229 989	5 880 615
Voirie municipale						
15	1 728 115	1 549 065		1 549 065	1 549 065	1 489 605
Enlèvement de la neige						
16	110 880	100 877	33 801	134 678	134 678	142 255
Éclairage des rues						
17	200 375	183 084	58 818	241 902	241 902	206 842
Circulation et stationnement						
Transport collectif						
18	428 706	428 706		428 706	428 706	380 586
Transport en commun						
19						
Transport aérien						
20						
Transport par eau						
21						
Autres						
22	5 747 811	5 604 618	2 979 722	8 584 340	8 584 340	8 099 903

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	558 795	529 923	405 531	935 454	912 199
Réseau de distribution de l'eau potable	24	392 080	300 764	617 779	918 543	970 125
Traitement des eaux usées	25	881 625	434 810	228 987	663 797	791 479
Réseaux d'égout	26	274 080	293 471	388 548	682 019	636 424
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	472 000	445 146		445 146	435 800
Élimination	28	205 000	185 481		185 481	181 736
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	619 000	612 198		612 198	592 941
Tri et conditionnement	30	210 000	202 865		202 865	81 935
Matières organiques						
Collecte et transport	31	385 000	386 378		386 378	377 313
Traitement	32	140 000	135 288		135 288	141 883
Matériaux secs	33	82 325	119 335		119 335	124 800
Autres	34		7 874		7 874	12 957
Plan de gestion	35					
Autres	36	8 000	7 510		7 510	7 832
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38	617 540	737 830	38 708	776 538	655 355
Autres	39					
	40	4 845 445	4 398 873	1 679 553	6 078 426	5 922 779
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Habitation						
Logement social	41	6 000	7 398		7 398	34 419
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45	6 000	7 398		7 398	34 419

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	902 463	767 790	16 949	784 739	799 839
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49					
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52					2 100
	53	902 463	767 790	16 949	784 739	801 939
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	237 050	253 299	5 554	258 853	267 382
Patinaires intérieures et extérieures	55	539 745	527 570		500 443	459 517
Piscines, plages et ports de plaisance	56	63 870	92 163		92 163	61 562
Parcs et terrains de jeux	57	1 029 000	1 023 463	205 935	1 229 398	1 140 562
Parcs régionaux	58	11 022	37 903		37 903	82 321
Expositions et foires	59					
Autres	60	704 570	692 405	32 831	725 236	701 893
	61	2 585 257	2 626 803	244 320	2 871 123	2 713 237
Activités culturelles						
Centres communautaires	62					
Bibliothèques	63	498 045	477 936	13 471	491 407	661 277
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	202 060	249 632	13 565	263 197	253 420
	67	700 105	727 568	27 036	754 604	914 697
	68	3 285 362	3 354 371	271 356	3 625 727	3 627 934

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>						
	69					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dettes à long terme						
Intérêts	1 763 580	1 556 139		1 556 139	1 617 330	1 063 638
Autres frais	133 250	120 265		120 265	125 985	100 992
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs						
Autres	42 100	25 148		25 148	25 148	17 733
	74	1 938 930	1 701 552	1 701 552	1 768 463	1 182 363
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>						
	75					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>						
	76	5 225 506 (	5 225 506)	5 225 506		



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	408 330	408 330	421 424
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	16 995	16 995	
Conduites d'égout	4	194 910	194 910	76 569
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 183 153	3 183 153	3 579 177
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	136 228	136 228	298 173
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	166 905	166 905	353 005
Autres infrastructures	11	2 700 717	2 700 717	166 981
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	316 561	316 561	320 431
Édifices communautaires et récréatifs	14	454 006	454 006	12 283
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 014 882	1 014 882	970 554
Ameublement et équipement de bureau	18	68 125	68 125	86 998
Machinerie, outillage et équipement divers	19	452 540	467 190	1 002 080
Terrains	20	1 090 304	1 090 304	6 383 227
Autres	21			
	22	10 203 656	10 218 306	13 670 902

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	408 330	408 330	421 424
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	16 995	16 995	
Conduites d'égout	4	194 910	194 910	76 569
Autres infrastructures	5	5 922 307	5 922 307	4 397 336
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10	264 696	264 696	
Autres immobilisations corporelles	11	3 396 418	3 411 068	8 775 573
	12	10 203 656	10 218 306	13 670 902

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	7 025 645	1 196 819	1 719 959	6 502 505
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	34 530 499	4 382 792	2 703 711	36 209 580
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	41 556 144	5 579 611	4 423 670	42 712 085
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 435 171		262 221	4 172 950
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 435 171		262 221	4 172 950
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	60 749	6 389		67 138
	15	4 495 920	6 389	262 221	4 240 088
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 495 920	6 389	262 221	4 240 088
	19	46 052 064	5 586 000	4 685 891	46 952 173
Dette en cours de refinancement	20 (			(	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	46 052 064	5 586 000	4 685 891	46 952 173

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	44 853 400
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	5 822 163
Activités de fonctionnement à financer	3	58 459
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	4 172 950
Autres montants	9	67 138
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 266 268
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	45 227 666
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	2 168 205
Endettement net à long terme	14	47 395 871
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	1 317
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	47 397 188
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	47 397 188
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2	271 658	271 658	278 096
Autres	3	59 610	62 101	86 815
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	526	526	542
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8		(2 505)	(2 580)
Transport collectif	9	216 606	216 606	187 604
Autres	10	212 100	212 100	192 982
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	82 325	119 335	100 773
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	25 333	25 334	26 314
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	410 132	437 814	14 831
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	1 278 290	1 342 969	885 377

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024***Non audité*

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Rémunération</b>	1	295 395	355 449
<b>Charges sociales</b>	2	57 924	64 577
<b>Biens et services</b>	3	9 850 337	13 236 786
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	10 203 656	13 656 812

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total <sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>						
1 Cadres et contremaîtres	27,00	36,00	50 226,51	2 699 064	550 946	3 250 010
2 Professionnels						
3 Cols blancs	30,00	34,00	53 050,21	1 746 538	342 172	2 088 710
4 Cols bleus	27,00	39,00	55 588,57	1 539 237	248 375	1 787 612
5 Policiers						
6 Pompiers	13,00	15,00	10 206,13	621 486	71 969	693 455
7 Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
8	97,00		169 071,42	6 606 325	1 213 462	7 819 787
9	7,00			373 247	88 195	461 442
10	104,00			6 979 572	1 301 657	8 281 229

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	66 059	309 804			375 863
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	3 850				3 850
Autres	6	1 810 431	448 058	16 071		2 274 560
	7	1 880 340	757 862	16 071		2 654 273

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

		2024	2023
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	471 951	146 994
	4	471 951	146 994
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	20 963	11 767
Sécurité civile	8		
Autres	9	2 067	1 949
	10	23 030	13 716
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	749 214	539 467
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13	29 059	20 308
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	778 273	559 775
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	83 657	83 220
Réseau de distribution de l'eau potable	18	120 329	99 197
Traitement des eaux usées	19	41 225	41 234
Réseaux d'égout	20	112 517	95 862
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	357 728	319 513
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38	43 336	43 980
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	17 589	17 312
Autres	40	9 645	9 096
	41	70 570	70 388
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	1 701 552	1 110 386

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Paul Germain	1.1 Maire	104 647	19 375	24 161	
Michel Morin	1.2 Conseiller	31 951	9 468		
Joey Leckman	1.3 Maire suppléant	34 339	9 468		
Michèle Guay	1.4 Conseiller	33 751	9 468		
Pier-Luc Laurin	1.5 Conseiller	33 617	9 468		
Sara Dupras	1.6 Conseiller	29 344	9 468		
Pierre Daigneault	1.7 Conseiller	30 196	9 468		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 625 000 \$
<b>Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 \_\_\_\_\_ 571 366 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 \_\_\_\_\_ 42 131 \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Règlement 779: redevances exigibles de 0,10\$ à 0,50\$ par contenants et autres objets à usage unique ou individuel.

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 \_\_\_\_\_ 210 573 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

**Règlement #789**

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

62 \_\_\_\_\_ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 \_\_\_\_\_ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68  \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systèmes de sécurité 71 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \_\_\_\_\_ \$
    - Systèmes de drainage 76 \_\_\_\_\_ \$
    - Abords de routes 77 \_\_\_\_\_ \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 \_\_\_\_\_ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
  - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 82 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution 83 \_\_\_\_\_

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 23172-11-19

b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-11-11

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 3

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 \_\_\_\_\_

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 5

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 2

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 2

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 \_\_\_\_\_

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 \_\_\_\_\_

*Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 892

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 387

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Règlement*

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

**La question 16 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 

**La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 

**Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-09

Nom du signataire : Catherine Nadeau-Jobin

Fonction du signataire : Directrice générale intérim Trésorière

Date de transmission au Ministère : 2025-06-19

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-19 14:26



# Sommaire de l'information financière consolidée

**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé'
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
<b>Revenus</b>							
Fonctionnement	1	25 013 672	26 672 080	28 237 781	588 467	28 399 456	
Investissement	2	1 548 899		2 070 919	291	2 071 210	
	3	26 562 571	26 672 080	30 308 700	588 758	30 470 666	
<b>Charges</b>	4	27 188 218	24 356 080	28 911 432	571 142	29 055 782	
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	5	(625 647)	2 316 000	1 397 268	17 616	1 414 884	
Moins : revenus d'investissement	6	( 1 548 899)	( )	2 070 919	( 291)	( 2 071 210)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	( 2 174 546)	2 316 000	( 673 651)	17 325	( 656 326)	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>							
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	4 933 108		5 225 506	95 849	5 321 355	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	777 410		76 741		76 741	
Remboursement de la dette à long terme	10	( 2 507 912)	2 648 000	( 2 641 768)	( 128 992)	( 2 770 760)	
Affectations							
Activités d'investissement	11	( 107 304)	( 250 000)	( 572 610)	( 14 359)	( 586 969)	
Excédent (déficit) accumulé	12	610 938	582 000	( 634 894)	24 727	( 610 167)	
Autres éléments de conciliation	13	4 197		64 469	6 367	70 836	
	14	3 710 437	( 2 316 000)	1 517 444	( 16 408)	1 501 036	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	1 535 891		843 793	917	844 710	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	7 822 352	5 399 761	5 463 477
Débiteurs	2	9 650 243	8 986 215	9 006 845
Prêts	3	35 977	174 944	174 944
Placements de portefeuille	4			
Autres	5			
	6	17 508 572	14 560 920	14 645 266
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			
Créditeurs et charges à payer	9	6 426 156	5 849 309	5 923 054
Revenus reportés	10	1 532 996	1 555 199	1 561 592
Dette à long terme	11	43 395 040	44 505 302	46 597 978
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			
Autres	13		60 000	60 000
	14	51 354 192	51 969 810	54 142 624
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	15	(33 845 620)	(37 408 890)	(39 497 358)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	16	95 127 409	100 041 087	102 963 274
Autres	17	149 256	196 107	216 452
	18	95 276 665	100 237 194	103 179 726
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	3 657 724	3 950 757	3 971 366
Excédent de fonctionnement affecté	20	979 220	1 193 051	1 203 096
Réserves financières et fonds réservés	21	1 811 098	2 268 589	2 268 589
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	1 204 663)(	1 160 261)(	1 163 515)(
Financement des investissements en cours	23	(457 283)	(4 328 566)	(4 328 566)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	56 644 949	60 904 734	61 731 398
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	61 431 045	62 828 304	63 682 368

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	1.1	1 000 000	848 000
▪ Fins de prévoyance	1.2	29 048	29 048
▪ Assurance indemnité	1.3	20 190	14 441
▪ Projet Place de la Gare	1.4		17 637
▪ Projets novateurs - Matières résiduelles	1.5	72	3 746
▪ Situations d'urgence	1.6	125 347	66 348
▪ Plan de conservation des milieux naturels	1.7	18 394	
	2	1 193 051	979 220
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	10 045	24 727
	4	1 203 096	1 003 947
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Aqueduc / Égoûts	5.1	1 076 743	586 759
▪ Promoteurs - Frais de gestion	5.2	256 465	175 157
▪ Entretien - Bâtiments municipaux	5.3	136 392	110 907
▪ Réserve environnementale - Matières résiduelles	5.4	101 719	116 514
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	372 727	431 424
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	174 543	261 186
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	150 000	100 000
Autres			
▪ Règlement 779 - Redevances produits	14.1		29 151
	15	2 268 589	1 811 098
	16	3 471 685	2 815 045

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>2024</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	45 227 666
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	47 397 188

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	36 209 580	34 530 499
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	6 502 505	7 025 645
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	4 172 950	4 435 171
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	67 138	60 749
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	46 952 173	46 052 064

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>Réalizations 2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalizations 2024</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	20 202 457	21 986 258	22 054 215	22 054 215
Compensations tenant lieu de taxes	13	257 978	262 275	245 828	245 828
Quotes-parts	14				17 704
Transferts	15	1 276 055	1 868 847	1 893 579	1 898 221
Services rendus	16	714 685	441 480	670 827	791 791
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	2 239 704	1 963 220	2 913 222	2 917 203
Autres	18	322 793	150 000	460 110	474 494
	19	25 013 672	26 672 080	28 237 781	28 399 456
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				291
Transferts	22	1 299 349		760 694	760 694
Autres	23	249 550		1 310 225	1 310 225
	24	1 548 899		2 070 919	2 071 210
	25	26 562 571	26 672 080	30 308 700	30 470 666

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
1 Administration générale	3 558 081	3 751 837	96 533	3 848 370	3 909 813	3 623 905
2 Sécurité publique	2 491 627	2 512 867		2 512 867	2 512 867	2 360 666
3 Police	1 214 846	1 235 531	169 430	1 404 961	1 404 961	1 343 491
4 Sécurité incendie	365 515	351 089	11 963	363 052	363 052	345 435
5 Autres						
6 Transport	5 319 105	5 175 912	2 979 722	8 155 634	8 155 634	7 719 317
7 Réseau routier	428 706	428 706		428 706	428 706	380 586
8 Transport collectif						
9 Autres						
10 Hygiène du milieu	2 106 580	1 558 968	1 640 845	3 199 813	3 199 813	3 310 227
11 Eau et égout	2 121 325	2 102 075		2 102 075	2 102 075	1 957 197
12 Matières résiduelles	617 540	737 830	38 708	776 538	776 538	655 355
13 Autres	6 000	7 398		7 398	7 398	34 419
14 Santé et bien-être						
15 Aménagement, urbanisme et développement	902 463	767 790	16 949	784 739	784 739	799 839
16 Aménagement, urbanisme et zonage						2 100
17 Promotion et développement économique						
18 Autres	3 285 362	3 354 371	271 356	3 625 727	3 641 723	3 627 934
19 Loisirs et culture	1 938 930	1 701 552		1 701 552	1 768 463	1 182 363
20 Réseau d'électricité						
21 Frais de financement	24 356 080	23 685 926	5 225 506	28 911 432	29 055 782	27 342 834
22 Effet net des opérations de restructuration						
23 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés		5 225 506 (	5 225 506)			
24	24 356 080	28 911 432		28 911 432	29 055 782	27 342 834

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 548 899	2 070 919	291	2 071 210
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	13 656 812)(	10 203 656)(	14 650)(	10 218 306)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	35 977)(	138 967)(	)	138 967)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	12 895 894	3 267 049		3 267 049
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	107 304	572 610	14 359	586 969
Excédent accumulé	6	538 313	560 761		560 761
	7	(151 278)	(5 942 203)	(291)	(5 942 494)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	1 397 621	(3 871 284)		(3 871 284)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14